



**Corporation de Gestion  
de la Voie Maritime  
du Saint-Laurent**

**The St. Lawrence  
Seaway Management  
Corporation**

## **La CGVMSL propose un accord de travail équitable pendant qu'UNIFOR cherche un accord du type de l'industrie automobile**

**LE 21 OCTOBRE 2023**

**RELACHE IMMEDIATE**

**Cornwall (Ontario)** – En date du matin du 21 octobre, il est décevant de constater que les négociations avec UNIFOR n'ont guère progressé. À moins de 24 heures de la date limite annoncée pour la grève, UNIFOR continue d'exiger des augmentations salariales calquées sur les négociations en cours dans l'industrie automobile. Les travailleurs de l'automobile ont pris du retard par rapport à l'inflation suite aux restitutions des années précédentes.

La situation à la Voie Maritime est très différente. Malgré les récentes augmentations de l'inflation, les travailleurs de la Voie Maritime ont négocié au cours des 20 dernières années des salaires bien supérieurs à l'inflation et se retrouvent aujourd'hui avec près de 10 % d'avance sur l'inflation. Par ailleurs, la CGVMSL (la Voie Maritime) n'est pas l'industrie automobile et, en tant que société à but non lucratif, elle gère et entretient les écluses et la voie navigable pour le compte du gouvernement du Canada.

Cela dit, la CGVMSL s'est engagée à négocier un accord salarial équitable avec ses employés, afin de continuer à servir la population du Canada en assurant la sécurité de passage des navires et de leurs cargaisons.

« À la Voie maritime, nous sommes très préoccupés par la situation actuelle et ses effets sur nos utilisateurs, nos intervenants et les personnes qui attendent ces cargaisons essentielles », a déclaré Terence Bowles, président et chef de la direction de la CGVMSL. « À mesure que le temps passe avant le déclenchement possible d'une grève, nous nous efforçons de faire en sorte que tous les navires puissent quitter la voie navigable ou atteindre leur destination en toute sécurité dans le réseau, tout en nous efforçant d'en arriver à une convention collective qui soit équitable pour la Corporation et ses employés. »

Actuellement, il reste environ 36 navires à quitter le système, dont 22 en montée et 14 en descente, et 70 navires attendent à l'extérieur du système. Compte tenu du préavis de grève de 72 heures, la CGVMSL a maintenu une communication constante avec l'industrie maritime. Ils ont pris les mesures nécessaires pour un arrêt bien organisé, notamment l'établissement d'heures limites permettant aux navires de quitter le réseau de la Voie maritime en toute sécurité avant que la grève ne puisse prendre effet à 00 h 01 le 22 octobre 2023.

Pour de plus amples renseignements concernant la Voie Maritime, SVP consultez le [www.grandslacs-voiemaritime.com](http://www.grandslacs-voiemaritime.com).

Jean Aubry-Morin

Vice-président aux relations externes

613-932-5170 x 3249

[jaubrymorin@voiemaritime.ca](mailto:jaubrymorin@voiemaritime.ca)

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent